

tion que nous rendait l'empereur ; que la France n'aurait pas d'intérêt à y entrer dans la question, mais que, désirant formellement le maintien de la paix générale, son rôle, à Constantinople, avait été un rôle de conciliation et de paix. « Comme nous, a répondu l'empereur, et si l'ajouta : « Nous avons été unis, la France et nous, et nous restons unis, le l'empereur bien. » J'ai répondu que tel était assurément notre désir.

Signé : GONTAUT-BIRON.

### La guerre d'Orient.

Les journaux et les correspondances de ce matin ne nous apportent guère de nouveaux renseignements à ajouter à ceux que nous avons donnés hier à nos lecteurs. Notre service télégraphique, tel que nous l'avons organisé, en prévision des événements, nous montre toujours ainsi, en avance de 15 heures au moins, sur nos confrères.

Le lecteur trouvera à la troisième page, sous la rubrique : nouvelles du soir, et d'une heure, les dépêches qui nous parviennent du jour.

### EN EUROPE.

Il y a un fait qui nous s'est annoncé avant-hier, et qui ne saurait passer inaperçu. C'est l'arrivée de quatre canonnières russes, pour opérer sur le Danube.

Ces bâtimens ont été apportés tout démontés par le chemin de fer, les pontonniers et mécaniciens, à les ont reconstruits à leur arrivée.

On comprend facilement le rôle qu'ils auront à jouer sur le Danube. Les Turcs, à l'aide de leurs monitors, ont les bords du fleuve, depuis son embouchure jusqu'au Timok, c'est-à-dire depuis la mer Noire jusqu'en Serbie. Ils peuvent, au point de vue des batteries, et par conséquent, rendre impossible le passage du fleuve.

Pour établir d'urs ponts, les Russes doivent s'emparer du cours du fleuve en amont et en aval, et barrer la navigation, pour que les monitors turcs ne viennent pas détruire ces ponts.

Leur canonnières cuirassées, munies d'une force de feu, sont destinées à ce usage. Elles seront sans doute aidées dans leur opération par des lignes de torpilles, couées au travers du fleuve, à une certaine distance des ponts, de manière à en défendre les approches.

On ne comprend pas que les Turcs, jusqu'à ce moment du Danube, n'aient rien entrepris pour empêcher la mise à des canonniers, opération qui, évidemment, demandait un certain temps, et qui eût été la ténement gênée par un feu d'artillerie.

Il est à croire que les Russes ont dû les remonter et les lancer à l'est, dans un défilé du fleuve ou dans un de ses affluents. Les Turcs du reste ont commis une faute bien plus grave en laissant abandonner le pont de Barboche et le chemin de fer, dont il leur eût été facile de s'emparer dès le premier jour.

Bacharest, 30 avril, 8 h. 45. Le ministre de Nicolaeff est attendu aux embouchures du Danube.

Le prince Charles demande aux Chambres des pouvoirs dictatoriaux et discretionnaires qui dureront autant que l'occupation étrangère.

Vienne, 1er mai, 7 h. 35. L'Autriche a envoyé une note à la Turquie pour l'engager à respecter le territoire serbe, dont l'occupation pourrait donner lieu à des difficultés graves.

Le gouvernement austro-hongrois ne répondra pas à la note Gortchakoff.

La déclaration que le comte Andrássy va faire au Parlement, à Pesth, fera connaître l'attitude de l'Autriche quant aux événements d'Orient, neutralité dont elle ne se départira pas à moins d'incidents mettant les intérêts de l'Empire en jeu.

Constantinople, 1er mai, à 10 h. La flotte turque a reçu l'ordre de boucler les Troadés.

Constantinople, 30 avril. On craint que des difficultés ne surgissent dans le cas où la flotte russe actuellement dans les mers de Chine demande à passer par le canal de Suez pour revenir dans la Méditerranée.

proquo des cabinets » dont parlait M. de Moltke, et des complications sont possibles.

Nous n'en dirons pas plus à cet égard ; mais nous accueillons avec plaisir la déclaration de l'Angleterre, d'abord parce qu'elle permet d'espérer la localisation de la guerre jusqu'à nouvel ordre, ensuite parce que cette grande puissance garde ainsi sa liberté et pourra peut-être un jour intervenir plus efficacement pour protéger la paix de l'Europe occidentale.

Dans son article de fond, le Times dit : « L'Angleterre sera neutre à l'égard de la Russie et de la Turquie tant que la guerre ne touchera pas les points du territoire qu'il est de l'intérêt de toutes puissances occidentales de protéger contre l'envahissement d'un conquérant.

### La jeunesse des écoles.

Nous avons reçu ce matin la dépêche suivante : Paris, 1er mai, 9 h. 55 s. Le Soir annonce que 500 étudiants, arrivés devant l'Université catholique, rue de Valenciennes, ont étonné des cantiques et ont poussé de violentes clameurs. La police a dissipé cet attroupement.

Les étudiants ont été ensuite rue Lhomond où ils ont renouvelé les mêmes scènes de désordre devant l'école des Jésuites. La police les a dissipés de nouveau.

On assure que trois étudiants ont été arrêtés.

L'Union raconte les faits en ces termes : Fidèles au rendez-vous qu'ils s'étaient donné, les étudiants se sont réunis aujourd'hui à une heure, au nombre de 300 environ, sur la place de la Sorbonne. De là ils se sont rendus dans la cour intérieure de l'établissement, où ils se sont livrés à de turbulentes manifestations.

Mgr l'évêque de Sura, que son caractère, son âge et son talent devaient mettre à l'abri de toute insulte, a été sifflé et conquis par cette jeunesse qui ne sait plus rien respecter.

Au sortir de la cour, les manifestants ont eu l'occasion de vociférer quelques épithètes injurieuses contre une quinzaine d'étudiants catholiques. La bonne contenance de ceux-ci a eu l'heureux privilège de mettre fin à ces scènes dégradantes ; il est vrai d'ajouter aussi que l'intervention, quoique tardive, de la police, n'a pas non plus peu contribué à faire cesser les cris et à disperser les perturbateurs.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS. Séance du mardi 1er mai 1877. PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures et demie. Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

M. LE DUC DE CAZANES, ministre des affaires étrangères, dépose le recueil des documents diplomatiques et donne lecture de la déclaration suivante : M. le duc de Cazanes lit le même document qu'il a lu au Sénat.

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. Leblond a déposé une demande d'interpellation sur les mesures que le gouvernement propose de prendre pour réprimer les menées ultramontaines. Sur la proposition de M. le ministre de l'Intérieur, la discussion de l'interpellation est fixée à jeudi.

M. LE COMTE DE MUN dit qu'il s'associe à l'approbation que tout le pays donnera aux déclarations pacifiques qui viennent d'être portées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères.

Mais il convient, dans une circonstance semblable, que tous les enfants de la France cherchent dans la paix intérieure les moyens d'assurer la paix extérieure. (Très-bien à gauche.)

Le gouvernement accepte-t-il la solidarité quelconque dans cette campagne contre les catholiques ?

M. le ministre se borne donc à déclarer aujourd'hui qu'il n'accepte aucune solidarité avec les ennemis du christianisme, mais qu'il a pour devoir aussi de sauvegarder les droits imprescriptibles de l'Etat. (Très-bien à gauche.)

Un long débat s'engage sur le règlement de l'ordre du jour.

La Chambre décide que la loi municipale sera discutée aussitôt après l'interpellation de M. Leblond.

Mardi, à une heure, réunion dans les bureaux. À deux heures, séance publique.

La séance est levée à quatre heures moins dix minutes.

### LETtres DE PARIS. (Correspondance particulière.)

Paris, 1er mai 1877. C'est jeudi prochain que les trois gauches doivent interpellier le gouvernement sur les menées ultramontaines dont la recrudescence inquiète le pays.

Tel est le texte de cette demande d'interpellation. Toute cette campagne parlementaire, comme celle qui est engagée dans la presse républicaine et radicale depuis plusieurs semaines, n'est qu'une odieuse manœuvre pour détourner l'attention des envahissements du phylloxéra radical qui démolisse et ravage les intelligences des masses, comme l'insecte destructeur ravage et ruine nos vignobles.

Les gauches prétendent démontrer que les menées ultramontaines inquiètent le pays. De quel pays est-il question ? Car il y a le pays qui subit l'influence de la presse hostile au catholicisme, et il y a un autre pays qui remplit toutes nos églises, qui paient le denier de Saint-Pierre, qui prie pour l'indépendance spirituelle du Pape, ce pays là ne s'inquiète pas des menées ultramontaines, car il est l'ultramontanisme, c'est-à-dire le catholicisme.

Quand la démocratie impérialiste et le libéralisme révolutionnaire a fait l'unité italienne pour détruire le pouvoir temporel du St-Siège, ils ont été les complices et les compères de M. de Bismarck. La même complicité anti-nationale se continue par cette campagne parlementaire qui doit commencer jeudi.

Dans de très-curieuses et très-instructives lettres d'Allemagne, publiées par le Monde, nous sommes avertis que M. de Bismarck, au milieu de la crise européenne que nous traversons, se soucie médiocrement de l'Orient ; mais il ne cesse de poursuivre la destruction de la Papauté et du catholicisme ; et le correspondant du Monde dit :

« Le Vatican, le vieillard vêtu de blanc que renferme cette royale prison ; les vieillards vêtus de rouge qui devront un jour désigner le successeur du prisonnier ; les prêtres aux soutanes violettes ou noires qui obéissent à ce prisonnier ; ce sont-là autant de fantômes qui troubles le sommeil du solitaire de Vargin. »

« Le reste ne serait rien ; mais ces phalanges sans armes lui apparaissent comme une perpétuelle menace. Ni ses armées, ni ses alliés, ni la servile obéissance de ses sujets ne suffisent à le tranquilliser. Il y a, dans cette Europe qui semble soumise, un homme qui le brave et dont la parole renue des millions d'âmes. Partout ailleurs on tremble ; on accroît le nombre des fortresses, on refond des canons, on arme des multitudes, mais on tremble. Ce vieillard ne tremble pas. »

« Il faut en finir avec ce fauteur de révoltes, avec ce reste d'un autre âge, avec cet audacieux qui ose dire que tout n'est pas à César ! — Il faut que le nouvel Empire ou le catholicisme succombe. — Aussi longtemps que cette dernière victoire ne sera pas remportée, M. de Bismarck n'a pas « la paix » ; il n'en vult pour personne, et les peuples et les rois auront beau crier : « La paix ! la paix ! nous n'avons pas la paix. »

Des journaux ont annoncé l'arrivée à Paris du général Ghanzy pour le mariage de sa fille. C'est une erreur, ce mariage sera célébré, le 8 mai, à Alger.

Les questions qui sont, en ce moment, l'objet des études scientifiques de M. Grimard de Caux dans ses feuilletons de l'Union, méritent une attention particulière. Il y refut victorieusement les objections élevées par le philosophe contre la Genèse pour ce qui touche au déluge universel et à l'origine des langues et à leur unité primitive enfin à la dispersion des peuples.

Ces feuilletons seront prochainement réunis en brochure, mais ils doivent dès à présent être signalés et pourraient être très utilement propagés par la bonne presse de province.

Nous n'avons pas besoin de dire que notre savant ami occupe une place à part dans la critique scientifique, et que la série de ses feuilletons formerait la meilleure histoire qu'on put donner de la phase contemporaine de l'Académie des sciences.

C'est à Marseille au plus fort de l'épidémie en 1863 qu'il était allé en rechercher les preuves par une enquête minutieuse et nécessairement périlleuse.

Le résultat de cette enquête et de sa constatation par l'Académie, fut le rétablissement des quarantaines si imprudemment supprimées lors de la première invasion du fleuve en Europe.

Le livre de M. Grimard de Caux sur les eaux publiques, est le point de départ d'une science nouvelle qui doit être considérée comme l'une des principales branches de l'hygiène.

P. S. — D'après des renseignements particuliers qui nous sont communiqués le nouvel incendie du Pharo attribué qu'on ne peut en être attribué qu'aux fanatiques de Saint-Bovi.

Ce second incendie a été beaucoup plus considérable que le premier ; il a dévoré plus de 1,000 maisons.

L'alarme est grande parmi les chrétiens et les européens de Constantinople, les départs se font en masse. On redoute l'explosion que peuvent occasionner de mauvaises nouvelles du Danube.

Le conseil d'Etat n'ayant pas autorisé le Crédit foncier à devenir l'assureur des immeubles sur lesquels il prête, une nouvelle compagnie d'assurance, la Foncière, s'est constituée pour remplir ce but.

Le Livre jaune n'a pas été distribué aujourd'hui aux sénateurs et aux députés.

On s'entretient beaucoup dans les clochers de la réunion qu'a eu lieu chez M. Leblond. Les suivants de M. Gambetta ne paraissent pas ajouter une foi extrême aux résolutions viriles manifestées par le Centre gauche dans cette réunion.

Les étudiants-libres-penseurs de l'école de médecine et de pharmacie ont renouvelé aujourd'hui, dans la cour de la Sorbonne, de midi à 2 h. 1/2, leur manifestation contre le cours de M. Saint-René Taillandier. Une quinzaine d'étèves catholiques de l'école de pharmacie ont eu le courage de protester contre cette manifestation.

M. Saint-René Taillandier n'a pas fait son cours. Est-ce que le gouvernement ne saura pas faire respecter la liberté de l'enseignement officiel ? DE SAINT-CÉRON.

### BULLETIN ECONOMIQUE. Le traité de commerce franco-anglais.

Un de nos correspondants parisiens nous écrit : « De mauvaises nouvelles au sujet des négociations pour le traité de commerce franco-anglais circulent aujourd'hui à la Bourse. On assure en effet que malgré les réductions sensibles proposées par nous sur les textiles et sur les fers, les négociateurs anglais ne veulent pas consentir à la réduction du droit sur les vins qui leur est demandée. Ils allèguent à ce refus que ce serait une perte trop considérable pour l'Etat. »

D'autre part, l'Angleterre se refuse absolument à la substitution du droit spécifique au droit ad valorem. Il en résulte que les négociations sont par ce fait, suspendues.

### Roubaix-Tourcoing. Le Maire de la ville de Roubaix.

Le Maire de la ville de Roubaix, l'honneur d'informer ses concitoyens que les mutations foncières pour le Canton-Est, seront reçues à partir du 1er jusqu'au 15 mai, au bureau du Contrôleur, à l'Hôtel-de-Ville, rue Neuve, tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures 1/2 à 6 heures du soir.

### La Gazette de Tourcoing a reçu la lettre suivante de M. le Maire de cette ville :

Tourcoing, le 2 mai 1877. Monsieur le Rédacteur de la Gazette de Tourcoing. Dans le N° du 30 avril dernier de la Gazette de Tourcoing, vous annoncez qu'une pétition relative à l'indépendance du pouvoir spirituel du Saint-Père, n'a pu être l'égalisée par suite d'ordres de l'autorité supérieure. C'est une erreur.

L'Administration municipale, désireux d'être fixée sur l'interprétation à donner à la circulaire ministérielle, avait demandé des instructions.

Cette demande a amené des retards pendant lesquels les pièces à légaliser ont été reçues.

La réponse de M. le ministre a été formelle ; elle ne mettait pas obstacle à l'accomplissement de la formalité demandée.

MM. Desclee frères et Co ont adressé hier la lettre suivante aux consommateurs de gaz de Tourcoing :

« Nous avons l'honneur de vous informer qu'à partir du 16 mai prochain, votre tarif actuel pour le prix et les primes du gaz ne sera plus en vigueur. Nous reviendrons au prix fixé par notre traité avec la ville de Tourcoing, soit 33 centimes le mètre cube. »

« Nous croyons qu'il n'y a pas lieu d'exposer les motifs et le fondement de cette modification au moment où de nouvelles concessions, que nous venons de présenter à l'Administration municipale, nous font entrevoir une entente prochaine. Nous voulons seulement aujourd'hui sauvegarder éventuellement nos droits, et nous espérons pouvoir bientôt vous annoncer le retrait de cette mesure. »

« Veuillez agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée. DESCLEE FRÈRES ET Co. Le 30 avril 1877. »

Un grand nombre de fabricants de chicorée de la région du Nord viennent d'adresser une supplique aux membres de la Chambre des députés.

Voici sommairement, d'après le Courrier du Nord, ce que demande cette adresse :

Le café du pauvre a été atteint par l'impôt. Les petits méagres en ressentent plus durement les effets. Les fabricants demandent la suppression de cet impôt.

L'industrie de la chicorée souffre par l'élévation des prix de vente. Les frais nouveaux, depuis 1872, chargent en moyenne la chicorée de 3 francs par 100 kilogrammes dans les grandes fabrications.

Le prix de la chicorée aurait donc dû s'élever depuis 1872. Il n'a fait pourtant que baisser. On vendait alors de 50 fr. à 52 fr. 09 kilos en gros ; actuellement on rencontre de 20 fr. jusqu'à 49 fr. en gros et en détail, indifféremment.

Les fabricants renoués ont dû diminuer leur prix et s'écarter le moins possible de ce maximum de 49 fr.

La fraude des droits peut seule expliquer la baisse. Admise, il est facile de comprendre qu'en soustrayant à l'impôt partie seulement de la production journalière, on puisse, tout en conservant de gros bénéfices, vendre au dessous du cours des fabricants loyaux.

### Le département du Nord y est représenté par 62 artistes qui ont exposé 103 ouvrages, savoir :

- Arrondissement d'Avesnes. Peinture, 1 exposant, 1 ouvrage. Lithographie, 1 exposant, 1 ouvrage.
- Arrondissement de Cambrai. Peinture, 5 exposants, 6 ouvrages. Sculpture, 5 exposants, 7 ouvrages.
- Arrondissement de Douai. Peinture, 5 exposants, 7 ouvrages. Sculpture, 2 exposants, 4 ouvrages. Architecture, 1 exposant, 2 ouvrages.
- Arrondissement d'Hazebrouck. Peinture, 5 exposants, 9 ouvrages.
- Arrondissement de Lille. Peinture, 21 exposants, 30 ouvrages. Sculpture, 4 exposants, 5 ouvrages.

Nous donnerons demain la liste complète des artistes exposants et de leurs ouvrages.

Dans son audience du 30 avril, la Cour de Douai, réformant un jugement du Tribunal de commerce de Roubaix, a rendu un arrêt d'où ressortent les points de doctrine suivants :

Lorsqu'un propriétaire a fait assurer son immeuble à une Compagnie, si son locataire, agissant pour son compte, mais sans mandat exprès, fait assurer le même immeuble à un autre Compagnie, bien que les deux polices contiennent la clause usitée que l'assurance sera nulle, en cas de double assurance sans déclaration, les deux contrats sont valables, alors que, d'une part, le propriétaire n'a pas eu avant que l'incendie n'éclate, le temps moral nécessaire pour faire cette déclaration, et que, d'autre part, le second assureur avait connaissance de la première police.

Il y a lieu en cas semblable à l'application de l'article 359 du Code de commerce sur les assurances maritimes, et, en conséquence, si l'entière valeur de la chose assurée n'est pas couverte par la première Compagnie, l'excédant est payé par la seconde, selon les dates des contrats.

Une filature de laine, assurée comme usine en chômage, doit être considérée comme étant encore en chômage au jour de l'incendie, encore bien qu'elle ait été louée pour être mise en activité, si ou n'a point encore commencé à y filer et alors même que des ouvriers y auraient été introduits pour nettoyer les métiers et que ceux-ci aient été mis en mouvement pour les essayer et non pour donner des produits industriels. (Affaire Duriez fils contre le Monde et l'Abeille.)

En présence de la guerre qui vient d'être déclarée entre l'Empire de Russie et l'Empire Ottoman, la Société française de secours aux blessés militaires fait appel au public, pour qu'il l'aide à concourir, d'une manière efficace, au soulagement des blessés, sans distinction de nationalité.

Les souscriptions et les dons en nature seront reçus à Lille aux domiciles des membres de la 1re délégitation régionale du Nord de la France. Square Jussieu, 14 ; Rue Nationale, 93 ; Rue de Tournay, 24.

Un incendie a éclaté cette nuit près la porte de Béthune à Lille. Le feu s'est déclaré vers deux heures, dans les bâtiments de M. Bouillet, fabricant de bleu, rue des Stations. Son intensité était telle, qu'en une demi-heure de temps, ces bâtiments se sont effondrés sur presque toute leur longueur. Les flammes montaient à une grande hauteur. Du milieu du foyer se dressaient comme deux fantômes deux grandes cheminées de tôle rougie par la chaleur.

Les pompiers ont fait merveille, sur les pans de murs et sur les maisons voisines qui n'ont couru heureusement aucun danger sérieux.

Hier, mardi, à deux heures, Aublain et Crochon ont quitté le Palais-de-Justice, à destination de Douai ; ils doivent comparaître devant les assises qui s'ouvrent le 14. Les assassins présumés de Sivry sont partis en voiture jusqu'à la gare, escortés par cinq gendarmes et un brigadier.

Aublain et Crochon ont perdu leur assurance. Le premier avait la figure et les yeux rouges. Il semblait avoir beaucoup pleuré. Crochon était fort pâle.

Arrivés à la gare à deux heures 10, ils sont montés immédiatement dans un wagon réservé, pour partir par le train de deux heures 35.

Le bruit de l'arrivée de ces deux grands criminels, dans la gare, s'était bien vite répandu. Aussi les curieux étaient très nombreux.

Le Figaro annonce que dans la matinée d'avant-hier, la compagnie de Fives-Lille, a dressé, au Champ-de-Mars, à Paris, les deux premières co-